

Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire 2008 de l'APR-UQAM tenue le 21 mai 2008, au local W-R520 de l'UQAM

Présences : Michel Allard, Robert V. Anderson, Philippe Barbeau, Guy Beaugrand-Champagne, Bernard L. Bélanger, Anita Caron, Amaya Clunes-Gutierrez, Robert Comeau, Geneviève Delmas-Patterson, Jean-Pierre Dion, Louise Dupuy-Walker, Efim Galperin, Benoît Gendreau, Louis Gill, Guy Goulet, Claire Landry, Bernard Lefebvre, Jacques Lefebvre, Renée Legris, Roch Meynard, Yvon Pageau, Ian Palkiewicz, René Paoletti, Yvon Pépin, Pierre G. Robineault, Fernande D. Rochon, Marcel Samson, Bertin Trottier.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par le président de l'APR
 - Vérification du quorum et constatation de la régularité de la convocation
 - Élection d'un président d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2007
4. Informations
5. Rapports des dirigeants
 - 5.1 Rapport du président
 - 5.2 Rapport du secrétaire
 - 5.3 Rapport du trésorier
6. Rapports de comités, groupes de travail et initiatives endossées
 - 6.1 Bulletin *Pour la suite du monde*
 - 6.2 Projet d'étude des débuts de l'UQAM
7. Résolutions statutaires
 - 7.1 Réception des rapports
 - 7.2 Ratification des actes posés par les dirigeants
 - 7.3 Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice 2008-2009
 - 7.4 Établissement de la cotisation de membre pour l'exercice 2009-2010
8. Élection des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2008-2009
9. Divers
 - 9.1 Projet pour la Fondation de l'UQAM, (Bertin Trottier)
10. La situation de l'UQAM et le rôle des retraités – M. Claude Corbo, recteur de l'UQAM.

1. Ouverture de la séance

Le quorum étant constaté et la convocation ayant été faite selon les règles, l'assemblée générale est ouverte à 10 h 15.

Sur proposition de Bernard Lefebvre, appuyée par Benoît Gendreau, **Jacques Lefebvre** est désigné président de l'assemblée à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, préparé par le conseil d'administration, est proposé par Robert Comeau, appuyé par Jean-Pierre Dion

Louise Dupuy-Walker appuyée par Philippe Barbeau propose l'ajout d'un point **6.3 Activités sociales**

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 23 mai 2007

Une correction est apportée au titre du point 3 du procès-verbal. On devrait y lire **...du 17 mai 2006** au lieu de ...17 mai 2005.

Sur proposition de Louise Dupuy-Walker, appuyée par Fernande D. Rochon, le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2007 tel que modifié est adopté à l'unanimité.

4. Informations

Le président Philippe Barbaud explique l'absence de Albert Desbiens et Denis Bertrand pour cause de problème de santé et celle de Monique Lemieux en voyage à l'étranger.

Robert Comeau demande si des échanges ont eu lieu entre l'APR et l'UQAM à propos des problèmes financiers. Philippe Barbaud rappelle les échanges de lettres entre le conseil d'administration et la Rectrice intérimaire de même qu'avec la Vice-rectrice leur offrant nos services. Ces lettres ont été publiées dans les procès-verbaux. La rencontre avec le recteur Claude Corbo aujourd'hui à cette assemblée pourrait permettre de faire le point.

5. Rapports des dirigeants

Les rapports des dirigeants ont été publiés dans de dernier numéro (41) du bulletin *Pour la suite du monde*.

- 5.1 Le rapport du président ne fait l'objet d'aucun commentaire.
- 5.2 Yvon Pépin informe l'assemblée de visiter le site Web de l'APR-UQAM afin d'y lire les procès-verbaux des réunions du conseil en plus d'y trouver plusieurs informations dont celles concernant les assurances disponibles après 65 ans.
- 5.3 Roch Meynard informe l'assemblée de la bonne santé des revenus et dépenses, avec un surplus cumulatif de 7 483 \$. Cependant, l'attribution d'une somme de 4 000 \$ au projet de Denis Bertrand laisse prévoir un léger déficit pour l'année qui vient. Il tient à rappeler que le dernier bulletin *Pour la suite du monde* tout en couleur et bien apprécié par tous a quand même coûté près de 2 000 \$ pour son impression au lieu des quelques centaines de dollars pour une impression en noir seulement. On ne pourra pas s'offrir couramment ce genre de publication.

6. Rapports de comités, groupes de travail et initiatives endossées

- 6.1 En l'absence de Monique Lemieux, Philippe Barbaud rappelle que les problèmes d'identifier une personne responsable du Bulletin nous a contraint au cours de l'année écoulée à n'en publier que trois numéros au lieu de quatre. Le retour de Monique Lemieux à la direction du Bulletin en cours d'année fut très apprécié.

Louise Dupuy-Walker a trouvé le dernier Bulletin particulièrement magnifique tant dans son contenu que dans sa présentation. Elle félicite tous ceux qui y ont contribué. Le Bulletin est imprimé en 340 exemplaires.

Bernard Bélanger souhaite qu'un Bulletin en couleur pourrait être publié une fois par année.

Philippe Barbaud demande et même insiste auprès de l'Assemblée d'abreuer Monique Lemieux d'articles de leur cru. On apprécie la diversité.

- 6.2 En l'absence de Denis Bertrand, le président Philippe Barbaud informe l'assemblée que des problèmes de santé obligent Denis Bertrand à ralentir momentanément le tempo dans la rédaction de son projet de constituer l'histoire des premières années de l'UQAM, lequel s'avère plutôt complexe à concevoir. Il compte quand même finir son projet pour les fêtes du 40^e anniversaire de la fondation de l'UQAM.

Roch Meynard appuie le projet, car c'est une bonne contribution à la consolidation des événements liés à la fondation de l'UQAM. Robert Comeau cite que plusieurs entrevues ont été réalisées avec les premiers acteurs présents en 1968 et 1969, autant de la Direction d'alors que des syndicats et des professeurs ayant occupés des postes de direction. Pierre Robineault s'interroge quant à la définition de l'auditoire cible visé par la publication. Pourquoi pas les étudiants ou le public, particulièrement les diplômés de la première heure.

Beaucoup de photos d'époque sont rassemblées, on pourrait les mettre sur le site de l'APR-UQAM selon Bertin Trottier.

Sur proposition de Renée Legris appuyée par Bernard Lefebvre, l'assemblée générale endosse le projet de Denis Bertrand. Adoptée à l'unanimité.

6.3 Louise Dupuy-Walker présente un aperçu des activités sociales durant l'année écoulée et donne des indications sur la façon qu'elle veut organiser les activités pour l'année prochaine. Pourrait-on organiser des voyages culturels à l'extérieur ? Elle trouve un avantage de s'associer avec Synergie 50+ et UQAM Génération pour des activités communes. Par contre, elle trouve que c'est peu valorisant de consacrer beaucoup d'énergie à l'organisation de ces activités considérant la faible participation et le peu d'input des membres.

Jacques Lefebvre invite Louise Dupuy-Walker à publier ses préoccupations pour les activités sociales d'une façon ou d'une autres, ainsi les membres seraient plus conscients de s'impliquer.

7. Résolutions statutaires

7.1 Réception des rapports

Résolution ag08-01

Attendu le dépôt des rapports du président, du secrétaire et du trésorier, publiés dans la livraison n° 41 du Bulletin;

Attendu les précisions fournies en séance;

Il est résolu de recevoir les rapports des dirigeants de l'Association pour l'exercice 2007-2008.

Proposé par Bernard Lefebvre, appuyée par Robert Comeau. Adopté à l'unanimité.

7.2 Ratification des actes posés par les dirigeants

Résolution ag08-02

Attendu les décisions prises par le conseil d'administration dans l'exercice ordinaire de ses fonctions pendant l'exercice 2007-2008, telles que consignées dans les procès-verbaux des réunions dûment versés aux archives de l'Association et sur le site Web de l'Association;

Attendu les précisions fournies en séance;

Il est résolu de ratifier les décisions prises par le conseil d'administration de l'Association dans le cadre de son mandat au cours de l'exercice 2007-2008.

Proposé par Guy Boulet, appuyée par Bernard Bélanger. Adopté à l'unanimité.

7.3 Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice 2008-2009

Résolution ag08-03

Attendu les prévisions budgétaires de l'exercice 2008-2009 publiées dans le Bulletin n° 41;

Attendu les précisions fournies en séance;

Il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de l'Association pour l'exercice 2008-2009 telles que soumises par le trésorier (document **APR-08c** 2008-2009 2008 04 30).

Proposé par Jean-Pierre Dion, appuyée par Bertin Trottier. Adopté à l'unanimité.

7.4 Établissement de la cotisation de membre pour l'exercice 2009-2010

Résolution ag08-04

Attendu les états financiers de l'exercice 2007-2008 publiés dans la livraison n° 41 du Bulletin;

Attendu les précisions fournies en séance;

Attendu que la grille de cotisation pour l'exercice 2008-2009 avait été établie lors de la dernière assemblée générale à 35 \$ pour les membres ordinaires et à 20 \$ pour les retraités de janvier;

Il est résolu d'adopter la grille de cotisations suivante pour l'exercice 2009-2010 :

Membres ordinaires : 35 \$

Retraités de janvier : 20 \$

Yvon Pageau fait la suggestion de porter la cotisation à 40\$.

Geneviève Delmas-Patterson appuyée par Fernande D. Rochon propose de porter la cotisation à 40\$.

Roch Meynard mentionne qu'il faut, pour bien faire, porter aussi la cotisation des retraités de janvier à 25\$. Les proposeurs acceptent d'inclure cet ajout dans leur proposition.

Commentaires : Pourquoi l'augmentation, il ne semble pas avoir d'autres projets d'envergure que celui de Denis Bertrand lequel occasionnera des dépenses supplémentaires déjà budgétées pour 2008-2009. Est-ce que les activités sociales seraient alors conçues en conséquence ? Il faut se rappeler que l'augmentation de cotisation ne se reflètera que dans le budget de 2009-2010, ainsi ce sera une augmentation peu utile car il n'est pas prévu de déficit appréhendé en 2009-2010. Cependant, la réserve présente de 7 000 \$ n'est qu'un léger coussin et on ne peut attendre que les besoins soient criants pour une augmentation. Comme la cotisation est votée chaque année, il n'est pas nécessaire de se constituer un coussin confortable sans avoir d'autres projets précis en tête. Par contre, on pourrait utiliser les surplus générés pour augmenter le nombre de bourses aux étudiants. Si l'on veut un Bulletin en couleur chaque année, il faut nécessairement augmenter la cotisation.

Le vote est demandé sur l'amendement. Pour : 13 Contre : 6. L'amendement est accepté.

La proposition amendée est proposée par Efim Galperin, appuyée par Fernande D. Rochon. Adopté à l'unanimité.

8. Élection des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2008-2009

Résolution ag08-05

Attendu les candidatures soumises et appuyées en séance;

Attendu que le nombre de mises en nomination est inférieur au nombre des postes à combler;

Il est résolu que les personnes suivantes constituent le conseil d'administration de l'APR-UQAM pour l'exercice 2008-2009 et qu'elles cooptent une autre personne pour combler le poste restant :

Philippe Barbaud
Denis Bertrand
Monique Lemieux
Roch Meynard
Yvon Pépin

Un appel de candidatures est lancé auprès des membres de l'assemblée.

Fernande D. Rochon, appuyée par Amaya Clunes-Gutierrez propose Robert Anderson au conseil d'administration. Celui-ci accepte.

La nomination des six membres au conseil d'administration est proposée par René Paoletti, appuyée par Benoît Gendreau. Adopté à l'unanimité.

9. Divers

9.1 Bertin Trottier, administrateur à la Caisse de la culture, informe l'assemblée que le point de service de la Caisse à l'UQAM sera fermé et que les services seront désormais accessibles que par Internet. Le personnel sera centralisé à Desjardins et les appels téléphoniques seront transférés automatiquement. Michel Allard déplore cette situation avec véhémence, mais on n'y peut rien, car il faut rentabiliser le point de service.

9.2 Sur proposition de Louise Dupuy-Walker appuyée par Michel Allard, l'assemblée félicite et remercie le conseil d'administration sortant pour ses travaux durant la dernière année. Adoptée à l'unanimité.

10. La situation de l'UQAM et le rôle des retraités – M. Claude Corbo, recteur de l'UQAM

L'assistante du recteur Claude Corbo nous informe que M. Corbo ne pourra pas être présent à cette assemblée, car il est retenu à l'extérieur pour des affaires administratives. Le Conseil d'administration de l'APR-UQAM compte inviter M. Corbo de nouveau à une prochaine réunion du Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée annuelle est levée à 12 h.